



ATELIER :

Outre les questions législatives actuellement réactivées, le sujet nous rappelle que ni la science ni le droit ne peuvent résoudre tous les problèmes. Et plus que des « problèmes », la mort et l'expérience de la fin de vie, sont des réalités hautement sensibles parce que hautement humaines.

« Philosopher »...autrement dit, « méditer, raisonner, disputer... » : ces différents verbes donneront le ton de l'atelier et nous ferons entrer dans la profondeur des questions plus que dans la satisfaction des réponses.

A partir de l'histoire des idées, nous chercherons à éclairer des concepts trop souvent galvaudés ou rétrécis dans la machine médiatique, dans l'objectif de soutenir - voire retrouver - le goût de penser. Nous interrogerons la norme de la « mort apaisée » avec ce qu'elle dit du « mourir » aujourd'hui et réfléchirons au statut de la parole, aux enjeux relationnels contenus dans cette période de vie et son accompagnement, tant du point de vue de l'engagement professionnel que sociétal.

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Date et lieu de naissance :

Profession :Etablissement :

MÉTHODOLOGIE :

Les séances s'organiseront autour de :

- Temps d'apports théoriques
- Travail réflexif collectif soutenu par la lecture/ mise à disposition de textes
- Échanges conduits par une éthique de la discussion

CONDITIONS :

- Assiduité souhaitée à l'ensemble du parcours,
- Implication active des participants,
- Tout public.

ANIMATION :

Laure MARMILLOUD, infirmière en équipe mobile de soins palliatifs et philosophe, membre associée du CIE.

DATES :

- > Mardi 21 février 2023
- > Mardi 7 mars 2023
- > Mardi 21 mars 2023
- > Mardi 4 avril 2023
- > Mardi 25 avril 2023

Centre Interdisciplinaire d'Éthique

23 place Carnot – 69286 LYON CEDEX 02

Tél. : 04 72 32 50 22

courriel : cie@univ-catholyon.fr

www.cie-lyon.fr

N° de Formation Permanente : 82 69 069 26 69

Organisme formation : AFPICL

DROITS D'INSCRIPTION :

Tarifs :

150 € pour les 5 ateliers

[Si vous réglez par chèque, le libeller à l'ordre de : AFPICL, CIE].